

Olivier Jacquin
Ansoncourt
54470 Limey

Limey, le 6 juin 2015

À Monsieur Michel Morin
Président CPDP A31bis

Objet : barreau Toul Dieulouard
Demande d'une contre-expertise indépendante

Monsieur le Président,

Dès le 14 avril 2015 j'ai questionné votre commission sur son site internet dédié concernant :

- la faisabilité et le coût d'une alternative utilisant l'actuelle A31 de Gye à Bouxières aux Dames par Maxéville (proposition 18 – classée en archive)
- le coût précis du « barreau Toul Dieulouard », (proposition19)
- les raisons précises qui conduiraient les conducteurs à emprunter le « barreau » concédé à péage plutôt que le tracé gratuit au droit de Nancy. (proposition20)

Ces questions n'ont pas obtenu de réponse. Seule la question N°19 « coût du barreau » a trouvé réponse le 1^{er} juin. Cependant cette réponse était tout à fait partielle puisque ce n'était que le rappel du DMO indiquant les prix moyens au kilomètre selon les ratios en cours.

Le 2 juin, lors de la réunion publique à Toul, j'ai à nouveau posé oralement ces questions en évoquant la possibilité de demander une contre-expertise indépendante. Concernant le « coût du barreau » il a été évoqué la somme de « 500 millions d'euros », (beaucoup plus dispendieux que l'application des ratios kilométriques ». Concernant l'alternative par l'actuelle A31, « l'impossibilité » puis seulement la « grande difficulté » d'élargissement au droit de Maxéville, due au relief ont été évoqués.

Considérant :

- que ce « barreau » est la seule hypothèse envisagée par le maître d'ouvrage,
- que ces réponses sont pour le moins, soit absentes, soit floues, variables et imprécises quant à une alternative par l'élargissement de l'A31 de Gye à Bouxières,
- que cette alternative ne créant pas de nouvelle emprise pourrait avoir un impact global plus faible,
- que le débat d'une durée de quatre mois se trouve à mi-parcours,
en conséquence, je sollicite par la présente la réalisation d'une contre-expertise indépendante sur cette question.

Acceptez, Monsieur le Président l'expression de mes sentiments les plus respectueux,

Olivier Jacquin